VITTORIO EM. III

IZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio

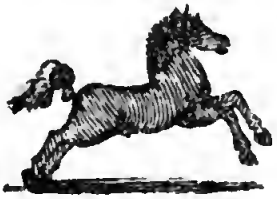

Palchetto

Num.° d' ordine

NAZIONALE
B. Prov.
I
412
NAPOLI
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III

B. P
I
412

# AVIS AU PEUPLE.

# TRAITÉ

SUR

# LA GALE SIMPLE.

Imprimerie de Nicolas (Vaucluse) et Boutonet,
rue Neuve-St.-Augustin, N°. 5.

C06568

# AVIS AU PEUPLE

# TRAITÉ
SUR
# LA GALE SIMPLE,
SUR

Sa complication avec d'autres Maladies, sur sa tenacité, sur les dangers de sa répercussion, causée par un traitement mal approprié.

*Méthode facile et simple, sur la guérison de cette maladie,*

DÉDIÉ A S. A. S. LE PRINCE ARCHI-CHANCELIER,

PAR LAURENT-CHARLES-PIERRE LE ROUX,

Natif de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; Élève du Collége de Chirurgie de Rennes et de l'École de Médecine de Paris, ex-Chirurgien des Hôpitaux Militaires de la Marine de Brest et de Landerneau, de l'Hôpital Militaire du Gros-Caillou, de Saint-Cyr, de celui d'Instruction du Val-de-Grâce à Paris, où il a rempli les fonctions de Médecin; Médecin des Indigens de la Section du Mont-Blanc.

*Medici nomine quidem multi;*
*Reipsà verò perpauci.*
HIPP. Lex.

A PARIS,
Chez LÉOPOLD COLLIN, libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4.

1809.

NAPOLI

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

LE PRINCE ARCHI-CHANCELIER,

MONSEIGNEUR,

*Le monde n'est bien gouverné que par le concours de deux espèces de lois ; les lois morales et les lois physiques. Punir le crime, encourager la vertu, tel est le but des lois morales; tel est l'objet de ce Code immortel que nous devons au vaste génie de* S. M. I. et R. *Prévoir, ou guérir les maladies, entretenir la santé, la seule richesse du pauvre et le premier trésor de l'homme, telle est la base des lois physiques. C'est à un art si noble à la fois et si difficile, que j'ai consacré mes veilles; c'est le résultat de mes études et de mes observations que j'ose présen-*

*ter aujourd'hui au public. Je serai plus sûr d'un accueil favorable, quand on saura,* MONSEIGNEUR, *que* SON ALTESSE *m'a permis de le lui dédier. Elle daigne accorder quelquefois sa protection aux talens, moins pour ce qu'ils sont, que pour ce qu'ils pourront être, et c'est à ce titre que je sollicite, pour prix de mes efforts, l'honneur de son auguste appui.*

*Je suis avec respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L. LE ROUX.

# TRAITÉ

## SUR

# LA GALE SIMPLE.

## INTRODUCTION.

En publiant un Avis au peuple, je n'ai eu ni l'amour-propre, ni la vanité de vouloir imiter le célèbre Tissot ; mais à la vérité, j'ose croire que mon but est le même que le sien : présenter à toutes les classes d'hommes un moyen simple, peu dispendieux, pour la guérison d'une maladie, donner la facilité de se traiter

soi-même, prouver les dangers d'un traitement mal administré ; tel est l'objet que je me propose. Si les personnes qui ont soi-disant découvert des secrets pour le traitement de cette maladie, le trouvent mauvais, je rendrai justice à leur longue expérience et leur dirai : que si leur moyen lucratif est bon, si c'est un *spécifique*, il doit cesser d'être secret, tout le monde doit le connoître ; qu'ils s'empressent de le publier ; alors ils auront vraiment le caractère qui convient aux hommes probes et honnêtes, initiés par l'étude et l'application dans les préceptes d'un art aussi délicat que difficile ; qu'ils cessent donc de le déshonorer et d'en faire le plus vil des métiers.

Si dans cet ouvrage je propose les moyens de se guérir de la gale simple, sans le secours des hommes de

l'art, je dois aussi prévenir qu'il faut se tenir en garde contre la gale qui seroit compliquée avec d'autres maladies, et consulter des médecins, chirurgiens, officiers de santé des villes et des campagnes, ils trouveront peut-être ici un guide certain. Je le désire pour l'humanité : je dirai, avec M. Favareille-Placial, docteur de l'université de Bordeaux, etc.

Il faut être en garde contre ces hommes à secrets, qui se disent médecins, dont cependant toute la science consiste le plus souvent à faire des dupes ou même des victimes ; soit enfin, en se confiant à certains apothicaires droguistes ou herboristes, qui prétendent tout connoître, et ne voient dans les malades qui ont la simplicité de les consulter, et dans les maladies qu'ils ne connoissent pas, qu'un moyen d'aug-

menter leur fortune. Quel bonheur pour l'humanité, si ces divers personnages se renfermoient dans le cercle de leur profession individuelle! non seulement ils ne nuiroient pas aux malades, mais encore ils acquerroient par là l'estime générale de tous les citoyens probes et honnêtes, et donneroient en outre une preuve non équivoque d'attachement, de respect et de soumission aux lois, dictées par la sagesse du gouvernement. Nous avouons avec franchise, que cette conduite de leur part nous auroit épargné le désagrément de leur rappeler ce à quoi ils n'auroient jamais dû s'exposer. Car un coutelier qui fabrique les instrumens de chirurgie, peut-il pour cela et a-t-il les lumières nécessaires pour faire les opérations chirurgicales? C'est ce que personne ne pourra croire. De même

un apothicaire-droguiste qui vend des médicamens, ainsi qu'un herboriste qui dessèche des plantes, connoissent-ils pour cela les maladies auxquelles ces moyens curatifs peuvent convenir? Non, sans doute; quel aveuglement de la part de ces hommes ignorans, qui ont la prétention de vouloir tout connoître!

Cependant l'arrêt du parlement de Paris, du 29 avril 1595, porte: «que les apothicaires et droguistes ne peuvent faire aucune composition de médecine pour quelque maladie que ce soit, sans l'ordonnance du médecin.»

L'article 26 de l'édit de mars 1707, porte: «qu'il est défendu, sous peine de cinq cents livres d'amende, à quiconque n'a pas fait ostensiblement le cours d'étude en médecine, et s'il n'a en outre subi les examens probatoi-

res en cette science, de s'ingérer dans l'art de guérir, le fît-il ou voulût-il le faire d'une manière désintéressée ou gratuite. » L'arrêt de la même cour précitée, du 15 janvier 1755. « Dé- » fend aux empiriques ou vendeurs » d'orviétan, et généralement à » toutes personnes, de quelque qua- » lité ou condition qu'elles soient, » d'exercer la chirurgie, de débiter » aucun remède, soit interne, soit » externe, si elles ne prouvent pas, » par un cours régulier d'étude et » des examens subis, qu'ils sont en » état de les administrer avec con- « noissance. »

A ces sages dispositions vient l'article 32 de la loi du 21 germinal an 11 de la république, relative à l'organisation de la pharmacie, dans lequel article il est dit : « Que les » pharmaciens ( apothicaires ) ne

» pourront livrer ni débiter de pré-
» parations médicales, ou drogues
» composées quelconques, que d'a-
» près la prescription qui sera faite
» par les docteurs en médecine ou
» en chirurgie, ou officiers de santé;
» ils ne pourront vendre aucun re-
» mède secret, etc. »

Tous les édits, arrêts et lois précités n'ayant été dictés par la sagesse du gouvernement, que pour prévenir les abus et accidens qui en résultent, ne peuvent être méconnus par qui que ce soit, encore moins par les droguistes-apothicaires et les herboristes dont nous parlons. Néanmoins, les uns et les autres se mettent peu en peine des malheurs qui succèdent à l'administration des remèdes ou plantes qu'ils vendent.

Ceci est le cas de dire avec le père de la médecine : *imperitia malus*

*thesaurus timiditatis et audaciæ nutrix ; timiditas enim impotentiam, audacia vera ignorantium arguit. Hipp. lex.*

## *Structure de la peau, ses usages, ses maladies en général.* (1)

1°. L'épiderme est plutôt composé d'écailles superposées que de différentes couches. Sa structure organique est prouvée non seulement par des injections très-fines, mais encore par l'écoulement de gouttelettes-séreuses, lorsqu'on enlève les écailles les plus extérieures. En examinant l'épiderme à la coupe, on reconnoît

---

(1) *Nosographie Philosophique* de M. le Professeur Pinel, classe V^me^.

*Maladies lymphatiques*, page 152.

à sa surface extérieure une sorte de vernis blanc et huileux. Si on examine l'épiderme desséché à travers la lumière, il paroît diaphane, mais il est entrecoupé en divers sens par des fibres qui se ramifient dans les parties les plus transparentes.

On voit des petits trous des deux ordres : les uns plus grands, faits sans doute pour recevoir les bulbes des poils, ou les aboutissans des glandes sébacées de la peau ; d'autres très-petits, et que l'on conjecture être les orifices extérieurs des vaisseaux lymphatiques ou absorbans.

2°. *Tissu réticulaire*, plus distinct dans les enfans et les femmes sédentaires. Il est organisé, entouré de vaisseaux de divers ordres, et enduit d'une matière muqueuse, où réside le siége de la variété des cou-

leurs de la peau dans l'espèce humaine. Dans ses réseaux, granulations de diverses structures, petits corps glanduleux, sortes de papilles ou extrémités pulpeuses des nerfs, tantôt couchées pareillement à la peau, tantôt inclinées, droites ou contournées différemment en spirales. C'est-là sans doute où résident les diverses fonctions de la peau, le tact, le sentiment du froid, les diverses secrétions, la transpiration, etc.

3°. *La peau proprement dite* est une continuation du tissu cellulaire subjacent, en sorte que, s'il est détruit en quelques parties, la peau y devient affaissée, immobile et imperspirable; la peau semble formée en général par le resserrement gradué de ce tissu qui devient plus étroit

et plus multiplié dans les couches les plus extérieures de la peau... On a dit qu'un nombre infini de vaisseaux rampent autour de ces cellules et se ramifient à une plus ou moins grande profondeur ; mais comment accorder cette distribution avec ce que je vois très-distinctement à la loupe sur des morceaux de peau injectés par M. Fragonard, avec une matière colorée : en effet, dans ces pièces préparées, on diroit que le tissu de la peau est composé de plusieurs couches parallèles et pénétrées de distance en distance par des rameaux artériels qui se distribuent en ramifications parallèles à ces couches, et les unes plus voisines, les autres plus éloignées de la surface extérieure.

Les cellules de la peau sont remplies d'une substance muqueuse et gélatineuse ; on l'exprime facilement

par une légère pression de la peau d'un enfant récemment mort ou d'une nouvelle accouchée. Un morceau de peau dépouillé de tout ce qu'il a d'étranger, et desséché, devient très-mince et transparent. Veut-on lui rendre sa première épaisseur et sa densité? il suffira de le faire macérer dans l'eau chaude, pour que les cellules puissent s'imbiber de nouveau par une ébullition prolongée. Presque tout le tissu de la peau est dissous et changé en gelée, en exceptant quelques débris des tuniques des vaisseaux. Point de parties musculeuses ou tendineuses. Dans la peau desséchée et devenue transparente, on voit, à la loupe de petites granulations opaques qu'on doit soupçonner être des follicules glanduleux destinés à des secrétions particulières.

Certaines parties de la peau comme celle des aisselles, du nez, des paupières, des oreilles, des aines, en offrent de plus manifestes, et les follicules sont d'ailleurs indiqués par des secrétions particulières distinguées par leur odeur, leur onctuosité et d'autres qualités sensibles.

3°. *Usage de la peau.* Elle est l'organe de la transpiration, dont les lois ont été bien développées par Samtorius, Caanw-Boërhaave, Gorter, Dodart, Keil. Cette transpiration est de plusieurs sortes : l'une qui a lieu continuellement à toute la surface du corps, dans une sorte de *halitus* des parties très-volatiles qui s'exhalent sans cesse, mais dont la quantité dans un tems donné, varie suivant la saison, les vissicitudes de

la chaleur ou du froid, les affections de l'ame, etc. (1)

L'autre varie suivant les parties de la peau, et tient à une secrétion particulière des matières grasses, onctueuses, muqueuses ou salines. Elle est marquée par des odeurs particulières, aux aines, aux aisselles, aux oreilles, etc., et c'est là le foyer de plusieurs maladies cutanées.... Une troisième est proportionnée à la qualité des alimens, à leur digestion plus ou moins facile. Elle a lieu quatre ou cinq heures après le repas, et peut varier pour la quantité, suivant l'impression de diverses causes, physiques ou morales.

L'inhalation, autre propriété de

---

(1) Perspiration cutanée, à bien distinguer de la sueur.

la peau, contestée par quelques expériences des chimistes, mais appuyée sur un très-grand nombre de faits positifs. (Simson a cherché à la constater dans les actes de la société d'Edimbourg.)

Les phénomènes sans nombre qu'offrent les maladies cutanées, l'analogie parfaite entre les vaisseaux lymphatiques de la surface du corps et les vaisseaux lactés, l'effet des pédiluves constaté par Mascagni, les voies de communication des maladies contagieuses, etc., ne manifestent-ils point l'absorption cutanée ? Les faits qu'on peut lui opposer montrent seulement qu'elle a ses intermissions, ses anomalies, et qu'elle peut être empêchée par une foule de circonstances.

*Force tonique.* Elle est prouvée (1) par les frissonnemens, les sentimens *d'horripilation*, le froid fébrile, etc... Est-elle divisée par un instrument tranchant ? Les lèvres de la place s'éloignent plus dans un jeune homme que dans un vieillard, dans une partie enflammée que dans l'état sain, dans un homme robuste que dans celui qui est foible.

*Sympathie de la peau avec* (2) *l'estomac.* Efflorescence subite de la peau, pustules au visage, pour avoir mangé certains alimens ou bu certaines liqueurs. *Avec les intestins*, la présence du froid peut produire la diarrhée, des coliques. *Avec les*

---

(1) Par un certain degré de tension de rénitence, propre à tous les tissus.

(2) Tous les viscères.

*poumons*, des éruptions cutanées répercutées peuvent affecter les poumons et produire la phthisie. *Avec les parties génitales*, ardeur des lépreux pour les plaisirs de l'amour (1), rafinement de la débauche, pour exciter les organes flétris, en se frappant avec des verges (*de usu flagrorum in re venerea, Meibomius.*)

## *Pathologie générale de la peau.*

Causes multipliées des maladies de la peau, par sa structure, ses fonctions, ses sympathies : quelques-unes sont propres aux climats chauds, d'autres aux climats froids. La lèpre

(1) Etat du scrotum dans ces cas, qui est toujours serré, contracté sur lui-même ; son influence sur le testicule.

est commune dans l'Egypte inférieure, les isles de la Grèce, les bords du Danube, les pays marécageux de l'Amérique, etc. L'intempérance, l'usage des alimens irritans, ou des boissons trop spiritueuses, sont propres à faire contracter des maladies cutanées, qu'on ne peut guérir que par un changement de régime.

Dans la recherche des causes des maladies cutanées, il faut éviter ces expressions vagues et triviales d'acrimonie de la bile, de la lymphe, de l'humeur alkalescente, puisque très-souvent les affections de la peau sont sympatiques, et ont un caractère nerveux. Dans les cas d'ailleurs, où il y a un écoulement d'une matière âcre et corrosive, n'est-ce point une dégénération morbifique de la partie elle-même devenue un organe sécréteur de cette matière, sans que

la masse totale des fluides soit infectée?

Les déplacemens successifs, les changemens de ce vice morbifique, ne sont-ils pas dus aux forces actives du système absorbant ou lymphatique?

Distinction générale admise par les auteurs, entre les maladies dépuratoires de la peau, et celles qui sont purement symptomatiques (Lorry, *de Morbis cutaneis*). Les maladies dépuratoires, sans offrir aucun effort, aucun travail critique, sont marquées par des éruptions, par une sécrétion exubérante des liquides qui se portent à la peau, et dont il seroit imprudent de troubler l'excrétion. Telle est ce qu'on appelle croûte laiteuse des enfans, nés de parens sains. Ces éruptions, lorsqu'elles ne tiennent pas à un vice interne, ou com-

muniqué, sont souvent dues à une irritation locale que produit le travail de la dentition et à une surabondance de sucs lymphatiques qui ne sont point assez assimilés ou répulsés par la transpiration. Aussi ces éruptions ont-elles sur-tout lieu pendant l'hiver, et attaquent-elles les enfans élevés délicatement, et dont les membres sont peu exercés, et peu endurcis aux impressions de l'air (1).

Le développement de ces croûtes doit être favorisé par des émolliens mucilagineux ; il faut renouveler souvent les linges, éviter l'usage des astringens, et faire une heureuse diversion par des frictions sèches sur

(1) Ces éruptions de croûtes laiteuses sont toujours dues à l'état de l'estomac et des sécrétions, dans les nourrices et les enfans.

le tronc et les membres (1); quelquefois cette tendance à l'extérieur est plus ou moins imparfaite, ou même contrebalancée par l'action du système lymphatique, ou absorbant. De-là des affections internes, comme des tranchées, des suffocations, des palpitations de cœur, de violentes céphalalgies, ( maux de tête ) (2).

Les maladies symptomatiques exigent un traitement varié, suivant la

---

(1) Le meilleur moyen à employer c'est de préparer les boissons, les alimens, de laver même les linges avec une infusion de pensée, *viola tricolor*, et de ne rien faire autre chose jusqu'à la guérison complette.

(2) Toutes les fois sur-tout qu'on s'exposera imprudemment à l'impression du froid extérieur.

nature de l'affection primitive qui les a fait naître. Quelquefois par la suppression du flux hémorrhoïdal, il se forme, dans certaines parties extérieures, des dartres, des pustules, une sorte d'éruption galeuse : alors l'usage alternatif des laxatifs, des amers, des eaux minérales, des sang-sues, etc. La cessation des menstrues (règles), peut aussi donner lieu à des maladies de la peau, et alors il faut bien plus insister sur les règles du régime pendant cette époque *orageuse*, que sur les topiques : les maladies de cet ordre, propres aux accouchées, demandent l'usage des évacuans, des eaux minérales, salines, et l'exercice du corps (1).

---

(1) Rien ne convient comme l'huile douce de ricin.

Si une maladie interne étoit alternative avec une éruption dartreuse, est il à-propos de chercher à guérir cette dernière ?

Il n'est pas besoin de faire d'autres remarques sur les maladies cutanées qui peuvent être le produit d'un vice rachitique, scrophuleux, vénérien ou scorbutique, puisque leur origine indique assez leur nature et les remèdes qu'elles exigent. En général, les affections dartreuses, rebelles et invétérées, ne peuvent être efficacement combattues que par un changement total dans la manière de vivre et par le choix d'un climat plus favorable (*de peregrinationibus instituendis sanitatis causa. Frid. Hoffmanni*). (1)

---

(1) Si l'on veut avoir une idée juste, si l'on veut voir une belle description des

## *Du Prurit* ou *Démangeaison.*

*Pruritus*, *prurigo*, du verbe latin *prurire*, démanger : démangeaison que l'on sent à la peau, ce qui est ordinaire dans la gale, ou différentes ébullitions. Le prurit, dit Lamettrie, est ordinairement fort agréable; c'est un des plaisirs du corps. L'épiderme que la gale élève, laisse une cavité entr'elle et les papilles nerveuses, extrémités des nerfs qui se portent à la peau. Cette cavité est remplie par une matière âcre, ou par un insecte qui irrite ces papilles; cela cause le

---

maladies de la peau, il faut lire le grand ouvrage du docteur Alibert.

Cet infatigable observateur n'a rien omis, et l'art et l'humanité lui doivent une éternelle reconnoisance.

prurit qui devient bientôt un très-grand plaisir. Un prurit agréable, à force d'augmenter, se change bientôt en douleur : les nerfs excités, irrités par le frottement, la peau déchirée par les ongles devient douloureuse ; d'où l'on a dit : que la douleur et le plaisir sont *cousins germains*, tant ils se touchent de près.

## *De la Gale simple.*

La gale se nomme en latin *scabies à scabendo*, qui veut dire gratter. Le mot français gale vient de *galla*, qui, en basse latinité, a la même signification. Les Grecs la nomment *psora*, de *pso*, *rado*, *frico*, je réduis en parcelles en grattant. La gale est une éruption de petites pustules particulières à cette maladie, parsemées sur la peau. Elle se déclare d'a-

bord aux poignets, entre les doigts, aux bras, aux aisselles, sur-tout chez les femmes, aux jarrets, à l'abdomen, entre les cuisses, etc. On a dit : *Jamais au visage.* M. le professeur Dubois, dans les leçons de clinique, faites à l'hospice de l'Ecole de Médecine, nous montre tous les jours des enfans galeux qui ont le visage couvert des mêmes pustules que celles qui affectent le reste du corps.

Il y a deux espèces de gale. La première est appelée gale canine, *scabies canina*, parce que les chiens, en latin *canis*, y sont sujets ; ou sèche, *sicca*, à cause qu'elle suppure peu ; *pruriginosa*, prurigineuse, à *pruritu*, démangeaison, gratelle, parce qu'on se gratte sans cesse. On lui donne encore le nom d'*impetigo*, Lichen, Mentagon. Cette espèce de gale est caractérisée par de petites

pustules dures qui ne viennent presque jamais à suppuration, et qui ne se couvrent point de croûtes comme celles de l'autre espèce. Le prurit est si importun, qu'on ne peut s'empêcher de se gratter; on y trouve même un très-grand plaisir. M. Peyrhile nous disoit : qu'un homme n'avoit pas voulu qu'on le guérît de la gale, parce qu'on lui eût ôté la jouissance de se gratter.... Cette espèce de jouissance est bientôt suivie de la douleur causée par la force avec laquelle on s'est gratté.

La seconde espèce est appelée *scabies crassa*, *humida*, grosse gale, gale humide, parce que les pustules ressemblent un peu à celles de la petite vérole, qu'elles sont même quelquefois confluentes; la peau devient rouge, les pustules suppurent et se remplissent d'un pus blanc, qui, en

se desséchant, forme une croûte qui tombe par petites écailles qui ressemblent à du son : mais comme la démangeaison n'a pas cessé, les ongles irritent la peau ; les croûtes recommencent et souvent s'agrandissent beaucoup. Lorsque le symptôme ou pour mieux dire cet effet de cette espèce de gale, attaque la tête, les sourcils, il prend le nom de *porrigo*, qui en français veut dire, s'étendre, se prolonger.

M. le professeur Pinel dit : « La » marche la plus suivie souvent en » médecine, comme ailleurs, est » précisément celle qu'il falloit évi- » ter, la gale en est un exemple. Galien la fait consister dans une humeur mélancolique ; Silvius dans un acide corrosif ; Van-Helmont, dans un ferment particulier ; beaucoup de modernes dans une acrimonie de la

sérosité et de la lymphe. Après une foule de siècles, l'objet a été repris où il falloit le commencer, c'est-à-dire, examiner avec soin ce qu'on trouve dans les pustules, s'aider du microscope, et remonter à la vraie cause du prurit incommode qui fait le vrai caractère de cette maladie. Le fruit de cette recherche a été un insecte particulier décrit par Mouflet *(Theatrum Insectorum)*; par Mead *(Philosophical Transact.* an 1702*)*. Redi, Linnée, Pringle et autres célèbres médecins, ont pensé que la démangeaison que les galeux éprouvent est produite par le fourmillement des vers ou insectes.

Un médecin d'Hanovre en a fait mention dans un ouvrage publié en 1786, sur l'étiologie de la gale. On en a donné une notice avec figures dans le journal de médecine de Lon-

dres, dans l'année 1788. Quel moyen plus sûr de fixer les vraies notions de la gale, sur laquelle on a répandu tant de confusion, soit pour la description, soit pour la différence des dénominations ? L'insecte découvert dans les pustules est une espèce de ciron, ver semblable à ceux qui se trouvent dans certains fromages. (*Acarus Scabiei.*)

J'ai examiné avec le plus grand soin, avec la plus scrupuleuse attention les différentes pustules des galeux, dans la première espèce de gale : aidé du microscope, j'ai vu au milieu du petit bouton lymphatique qui, en s'enfonçant, devient blanc et est à peu-près de la grandeur d'un huitième de ligne ; j'ai comparé ce petit corps avec le ciron du fromage, et il m'a paru tout-à-fait semblable. Quant au fourmillement de ces in-

sectes ou vers, comme cause du prurit, on doit s'en rapporter à Linnée, Pringle et autres célèbres médecins. Des auteurs modernes ont nié l'existence de ce ver. Ce prétendu insecte, disent-ils, n'est qu'un mode particulier de dessication faite à l'air, à la suite de la secrétion qui a eu lieu d'après l'irritation locale de la peau. Je ne jugerai point ce procès; la maladie existe, il faut la guérir.

On distingue les causes de la gale en externes et en internes; c'est cette distinction que je crois bien certaine dans la gale simple, qui m'enhardit à présenter mes idées au public. Si mon système est faux, en le combattant on pourra, peut-être, me persuader, la vérité et les lumières me sont chères; mais du moins, mon motif ne peut être que bon. Je suis

certain de ne point me tromper sur le mode de traitement des deux espèces de gale. Une longue expérience, une observation suivie m'en sont de sûrs garans. J'avoue franchement que je dis ce que j'ai vu, et que si je cite des auteurs dignes de foi, je dois rendre hommage à mes maîtres, MM. les professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris.

## *Causes externes.*

La gale s'inocule très-facilement chez certains sujets, sur-tout quand ils se rapprochent du système lymphatique, par son application immédiate sur les pores de la peau, soit par attouchement, soit en touchant des vêtemens de galeux. J'ai

dit chez certains sujets, et il est facile de le prouver.

Une dame de ma connoissance coucha long-tems avec son mari, atteint d'une gale la plus complette ; elle prit soin de le frictionner elle-même, et jamais elle n'a ressenti aucun bouton. Une peau rugeuse, huileuse, sa trop grande sténie ou asténie, des circonstances particulières, l'impression du froid, les affections de l'ame, sont autant de causes qui s'opposent ou peuvent s'opposer à contracter la gale ; il en est de même des maladies syphilitiques. Mais une peau blanche et transparente, une transpiration habituelle, une chaleur modérée, la sueur continuelle des mains sont d'un autre côté autant de causes pour être facilement atteint de la gale : boire dans le même vase d'un galeux? je ne le crois pas. De vieux

routiniers pensent encore que le sang d'un galeux peut occasionner cette maladie. La gale est dans le sang, disent-ils. Réfuter cette barbare absurdité seroit m'éloigner de mon sujet.

La malpropreté ne peut-elle pas produire cette maladie? J'en suis persuadé. Elle est endémique dans le Limousin, la Suisse, une partie du Piémont, l'Auvergne et notamment la Basse-Bretagne. Dans ce dernier pays, les vaches, les chevaux, les cochons et leurs maîtres, de tout âge, de tout sexe, couchent pèle-mèle dans la même chambre. Ces mêmes Bas-Bretons, habitans des campagnes, disent: « Mon grand-père » avoit la gale, mon père avoit la » gale, j'ai la gale et j'espère que mes » enfans auront la gale; c'est notre » santé. »

Cette maladie, dans ces différentes contrées, est-elle due à l'influence du climat, au genre de vie des habitans, à leur régime, à la saleté de ces mêmes habitans, ou à leur insouciance ? MM. les professeurs Alphonse Le Roy et Pelletan pensent que les enfans, dans les pays où la gale est endémique, contractent souvent cette maladie dans le sein de leur mère. Si cela n'arrive pas toujours ainsi, certes, les soins donnés aux enfans par des mères infectées propagent la gale. J'ai dit insouciance de ces paysans Bas-Bretons, et je le prouve. Lors de la première réquisition en 1792, on leva des bataillons dans la Basse-Bretagne. Les hommes qui composoient ces bataillons avoient presque tous la gale. Arrivés à leurs corps respectifs, ils entrèrent dans les hôpitaux militaires destinés à traiter ce genre de maladie,

ils en guérirent, et ont fait la guerre sans se ressentir d'un traitement bien approprié.

Quelques auteurs pensent que l'humeur de la transpiration retenue en stagnation sur la peau, peut l'ulcérer et par-là déterminer une affection psorique. Il faudroit pour cela qu'il y eût primitivement une affection galeuse interne, qui, tôt ou tard, se fût développée; car combien de topiques, ne retiennent-ils pas la transpiration sans occasionner des maladies de la peau? Certains, cependant, très-actifs, causent toujours une éruption quelle qu'elle soit.

« L'observation est le premier pas » vers l'expérience, dit M. le pro- » fesseur Leclerc; celle-ci est la base » des connoissances certaines et le

» fondement de tous les succès en » médecine ».

Quelles erreurs n'a-t-on pas commises ! et combien de routiniers n'ont pas pris pour des éruptions galeuses des pustules critiques qui jugeoient une maladie ? Ici, comme dans les maladies syphilitiques, existent les médecins à manche large et à manche étroite du professeur Peyrhile.

Le chirurgien en chef actuel de l'hôpital militaire de Paris, au Val-de-Grâce, homme doué d'ailleurs de vastes connoissances en botanique, anatomie et médecine opératoire, ne voit que gale dans la plus simple éruption, dans la plus légère pustule; tout lui est suspect, tout est gale, et delà un traitement anti-psorique bien complet. J'ai été huit ans

témoin de ce que j'avance. Le même chirurgien ouvrant un dépôt situé au genoù à un militaire qui antérieurement avoit eu la gale, et auquel il paroissoit encore quelques boutons, ce même chirurgien, dis-je, en ouvrant ce dépôt qu'il appeloit *galeux*, à sa manière, craignit de contracter la gale parce qu'un peu de pus s'étoit répandu sur sa main. Je reviendrai sur les dépôts non galeux à la suite de la gale ; elle n'existe pas plus dans ces dépôts que dans le sang. Qui ne sait que quelques coquillages, la moule, par exemple, occasionne chez certaines personnes une éruption de petits boutons sur toute la surface du corps ? J'ai vu un de mes amis qui, pour appaiser une colique violente, but cinquante gouttes de vin d'opium composé, et qui éprouva à l'instant même une éruption générale;

elle se dissipa au bout de quelques minutes. Certaines substances végétales très-volatiles s'attachent à l'épiderme et y occasionnent des boutons : au renouvellement des saisons, chez les enfans sur-tout et quelquefois chez les adultes, combien de petits boutons ou pustules se manifestent sur le corps ? ou ils arrivent naturellement, ou de petits insectes nommés vulgairement cousins les ont produits, et ainsi de suite d'autres éruptions que la grande expérience apprend à connoître.

J'ai observé que beaucoup de personnes qui avoient eu la gale, et qui en avoient été bien guéries, l'année d'après, à la même époque, il leur revenoit quelques boutons qui, certes, n'étoient pas contagieux.

*Causes internes.*

Les causes internes sont : l'usage habituel d'alimens grossiers , visqueux , âcres et salés ; l'usage et l'abus des liqueurs fortes et fermentées. On a encore donné pour cause interne l'infection des humeurs par le vice syphilitique , scorbutique ou scrophuleux.

Selon la saine raison ou un peu de jugement , on ne peut ni ou ne doit admettre de gales syphilitiques , scorbutiques ou scrophuleuses. Ces différentes maladies se compliquent très-souvent entr'elles , mais elles ne s'engendrent pas mutuellement. Ce sont toujours deux maladies différentes qui règnent ensemble ; mais l'une n'a pas été produite par l'autre.

On me répondra : Mais pourquoi le traitement anti-syphilitique guérit-il la gale ? C'est tout simple ; j'y reviendrai.

Je prends maintenant les deux espèces de gales simples ; je vais parler de leur développement, de leur marche ; je finirai par leur traitement chacune en particulier ; j'indiquerai la dose des médicamens propres à chaque âge, à chaque sexe.

## Première espèce.

La gale sèche, ou *scabies canina*, produite par un ver ou insecte, toujours contractée par le contact ou toucher. Elle se présente sous l'aspect suivant : légère démangeaison au poignet ; le frottement produit

par les ongles fait bientôt paroître un petit bouton blanc et transparent; quelque tems après ce bouton devient plus volumineux, on aperçoit à son sommet un petit point brun, la démangeaison augmente, et le frottement devenant indispensablement plus considérable, il sort du petit bouton une liqueur lymphatique qui peut-être donne lieu aux boutons environnans, et qui, en s'attachant aux doigts, va porter la maladie à d'autres parties. Une grande difficulté se présente à moi dans cette espèce de gale : comment est-elle contractée par le contact ? Est-ce une secrétion propre à l'insecte ou ciron ? Est-ce par le changement de secrétion que sa présence produit à la peau ? Un jour, sans doute, on découvrira comment la gale se propage, pourquoi elle affecte de préférence pri-

mitivement certaines parties; l'essentiel est de la traiter d'une manière sûre et sans suites fâcheuses.

Bientôt ces boutons qui se sont manifestés aux poignets gagnent l'interstice des doigts, les bras, les aisselles, les environs du nombril, les jarrets, les cuisses, sur-tout à la partie interne, et le reste du corps, excepté le visage, chez les adultes.

Dès l'invasion de la gale canine, j'ai dit: démangeaison ou prurit insupportable, qui se renouvelle le soir, quand il fait chaud ou quand on est auprès du feu, et qui augmente encore par la chaleur du lit. Le prurit devient tellement violent, que souvent le malade, en se grattant, se déchire la peau; il ne peut se livrer au sommeil; le pouls est dur, élevé, le visage enflammé; il perd l'appétit et tombe dans un état de

maigreur effrayant, quand on ne s'empresse d'y remédier.

## SECONDE ESPÈCE.

*Scabies crassa, humida.* Grosse gale, etc.

Elle peut avoir lieu, comme je l'ai dit plus haut, par la malpropreté, mais plus particulièrement par l'usage habituel d'alimens grossiers et mal sains, visqueux, sales et âcres, par les débilitans fades. Comme la première espèce, elle peut-être contractée par le contact, arriver le plus souvent par des causes internes; je citerai pour preuve l'observation qui m'est relative.

Né de parens jouissant d'une certaine aisance, chéri d'une bonne mère, je sortis du collége à 19 ans, pour servir comme volontaire, et faire la campagne de 1792. D'une constitution quoique très-délicate alors, je supportai parfaitement la fatigue, je fus incorporé dans un régiment de tirailleurs ; toujours dans les bois, exposé pendant près de deux mois à une pluie continuelle, couchant le plus ordinairement dans la boue, nullement habitué à la nourriture du militaire; je rentrai dans mes foyers à la fin de la campagne.

L'espoir et le bonheur de revoir mon excellente famille m'avoient toujours soutenu. Au bout de quinze jours de retour dans ma ville natale, je fus atteint d'un rhumatisme aigu, situé aux muscles du col, du côté droit ; j'en guéris dans six semaines :

mais bientôt après la fièvre meningo-gastrique, ou tierce bénigne, se déclara chez moi, elle se termina au bout de deux mois. Quelques jours après je sentis aux poignets une démangeaison assez violente; je me grattai nécessairement, et de petites pustules d'abord lymphatiques, mais qui bientôt devinrent inflammatoires par le frottement, manifestèrent une grosse gale, bien caractérisée, qui bientôt gagna toutes les parties du corps. Mon traitement fut bien indiqué, il étoit fini; je n'avois plus aucune pustule, quand des furoncles très-volumineux se déclarèrent, et j'en eus jusqu'à 22 en même tems.

Il est bien certain que mon changement de manière de vivre, pendant la campagne, a produit toutes ces maladies: je n'ai pu contracter la gale au sein de ma famille, quand

ma mère et mes sœurs me prodiguoient leurs soins exclusivement, quand personne dans la maison n'étoit atteint de cette maladie.

On a voulu m'observer que la gale contractée extérieurement depuis plus ou moins de tems, avoit été cause de tous les accidens antécédens. J'ai répondu d'une manière victorieuse, en demandant si les furoncles, si les dépôts par congestions, si les abcès spontanés se contractoient par le contact. Je persiste à soutenir qu'il n'y a que deux espèces de gale bien distinctes, l'une toujours contractée par le contact, l'autre produite par une cause interne. Beaucoup d'éruptions ressemblent à cette dernière espèce, souvent elles sont critiques, il faut savoir les reconnoître.

Je reprends les symptômes de la grosse gale : à son invasion, légère

démangeaison au poignet, qui devient plus forte en se grattant, développement de petites pustules lymphatiques ; elles deviennent rouges, enflammées par le frottement ; elles se remplissent d'un pus jeaunâtre, semblable à celui qui existe dans les boutons de la petite vérole. Ces pustules gagnent peu-à-peu les lieux où la gale se montre le plus ordinairement. Comme dans la gale sèche, le malade éprouve un prurit incommode vers le soir, ou à la chaleur du lit. Quoique la démangeaison soit moins violente, les ongles déchirent, emportent l'extrémité des pustules purulentes, l'inflammation recommence, et la pustule se remplit de nouveau. J'ai vu des galeux se déchirer tellement la peau avec les ongles, qu'ils produisoient des croûtes énormes aux coudes, aux jarrets, sous

lesquelles il existoit du pus, et qui ensuite manifestoient de véritables dartres. Chez les femmes, souvent le mamelon est recouvert d'une seule croûte, ce qui leur fait craindre pour sa chûte.

Par le traitement, les pustules s'éteignent, s'affaissent, forment de petites croûtes furfuracées, *qui ressemblent à du son.*

De quelque manière que se montre la gale, elle doit être considérée comme une maladie qui mérite toute l'attention de l'homme de l'art, lors même qu'elle est simple, à plus forte raison quand elle est essentielle ou la suite d'une maladie dont elle n'est que la terminaison.

La gale doit être traitée d'après l'âge, le sexe, le tempérament du malade, d'après ses complications; elle ne laisse jamais de suites fâ-

cheuses. On trouvera à la fin de cet ouvrage la quantité de chaque médicament, selon l'âge, le sexe, le tempérament de la personne affectée.

Dès l'invasion, on a conseillé les bains chauds... Dans l'une et l'autre espèce de gale, ils ne peuvent être que favorables; ils disposent la peau à une transpiration plus grande, en la décrassant. Ils sont toujours indiqués; cependant dans l'hiver, il seroit préférable de les prendre chez soi, pour éviter l'impression du froid, de ne pas les prendre trop chauds, et ne pas les prolonger au-delà de trois quarts d'heure, et se remettre ensuite au lit. Si l'on n'a pas cette facilité, il faut se laver tout le corps avec de l'eau chaude, près d'un poële ou devant un grand feu.

## *La saignée.*

J'ai servi dans plusieurs hôpitaux de galeux ; combien de fois n'ai-je pas vu ordonner la saignée sans motif et par une routine dangereuse ! Dix entrans à l'hôpital, le lendemain dix saignées. Mais le malade est d'un tempérament lymphatique, il est épuisé par des maladies précédentes, par des marches forcées chez les militaires, par des privations continuelles ; la gale est simple, la peau ne présente pas un état inflammatoire, on le saigne : cette méthode n'est-elle pas inutile, ou bien dangereuse ?

*Les vomitifs.*

Si le malade est d'une constitution robuste, ils ne peuvent être dangereux : la secousse générale qu'ils procurent dispose la peau à une transpiration plus grande, par leur action sur l'estomac et les instestins.

*Les purgatifs.*

Je ne les vois jamais indiqués dès l'invasion de la maladie, si ce n'est d'une manière douce.

On a préconisé les lotions faites avec les feuilles de tabac (*nicotiana tabacum*), comme un remède par excellence, qui n'entraîne pas, a-t-on dit, les dangers d'une répercussion.

On peut voir à ce sujet les réflexions de MM. Maugras et Vernet, officiers de santé en chef de l'armée des Côtes de Cherbourg, sur les accidens qu'a produit le tabac employé sur des galeux dans les hôpitaux de Bayeux et de Rouen. Ces réflexions ont été imprimées à Caen en l'an 2 de la République.

Les malades éprouvèrent des spasmes, des vomissemens, des coliques vives, la fièvre, et même des convulsions : on abandonna l'usage du tabac. Tous ces accidens n'étoient-ils pas dûs à ce qu'on laissoit frictionner les malades sur l'abdomen ?

Monsieur Souville père, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Calais, craignoit sans doute de semblables accidens, puisqu'il administroit intérieurement à ses galeux des boles sulphureux, en employant la

décoction de tabac. Dans le même tems, cet estimable praticien déclamoit contre l'usage du soufre dans les maladies psoriques. Voyez le *Journal de Médecine militaire*, tom. V, pag. 12.

Ainsi je pense fermement que les lotions de nicotiane ou tabac, et même tous les topiques qui se ressemblent, doivent être totalement proscrits, à moins qu'ils ne soient employés par des médecins sages, éclairés, actifs et observateurs de ces mêmes moyens de guérison.

Boërhaave, dans son histoire des plantes du jardin académique de Leyde, a préconisé l'usage du tabac; il ne l'eût pas fait s'il avoit eu occasion d'observer les mauvais effets de ce remède appliqué à la gale. Cet homme célèbre est en contradiction avec lui-même, puisque dans le dis-

cours préliminaire de son traité des maladies vénériennes, année 1753, il dit, pag. 6, que la plus petite quantité de suc de tabac mêlée avec nos humeurs, les fait toutes dégénérer en une nature étrangère, et conduit inévitablement à la mort et même en très-peu de tems.

Lemery et Dadoneus ont pensé comme Boërhaave, Dadoneus exerçoit la médecine dans les Pays Bas.

On se sert pour le traitement de la gale, de préparations de plomb, de soufre, de mercure, mêlés avec les huiles, le beurre, l'axonge ou sain-doux, pour former différens onguents anti-psoriques.

Quant aux préparations de plomb, on a beaucoup vanté l'eau de M. Goulard, qui porte le nom d'extrait de saturne, vieux terme de chimie; on l'appelle encore eau blanche, eau

végéto-minérale, et dont la véritable signification est l'acétite de plomb étendu d'eau.

M. Goulard, homme d'un rare mérite, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Montpellier, éprouva des difficultés, des contrariétés sur l'efficacité de son remède; je me répéterai souvent, afin de persuader; il faut toujours être en garde contre les topiques, si les moyens internes ne les accompagnent.

On emploie aussi un mélange de sel ammoniac, de soufre, d'axonge, sain-doux, l'onguent napolitain citrin, la pommade faite avec le précipité rouge, et l'onguent rosat.

Outre tous ces moyens curatifs, tirés du règne minéral, on en compose facilement avec les sucs extraits de beaucoup de végétaux. Virgile, dans ses Georgiques, liv. 3, cite l'ellébore

noir et la scille, dont se servoient les bergers. Le passerage, les décoctions de tabac déjà cités, les racines de patience, de chelidoine, de scrophulaire, de scabieuse, de dentelaire, etc.

On lit dans le journal de médecine, tom. 1, pag. 134, que la dentelaire (*plumbago europea : Linn.*) agit par des principes stimulans et caustiques, qui occasionnent une légère phlogose aux papilles de la peau, ce qui s'oppose d'une part à la répercussion, et détermine de l'autre la suppuration nécessaire, qui est suivie assez promptement de la dessication, et qu'elle guérit sûrement et promptement la gale contractée par communication, comme il arrive dans les hôpitaux, casernes, prisons, etc.

La société royale de médecine nomma des commissaires pour cons-

tater l'efficacité de la dentelaire: ce remède obtint le suffrage de cette célèbre société. Il est facile de s'en persuader par le rapport fait avec tant de clarté et de précision par M. le professeur Hallé, l'un des commissaires. Ce remède est tombé dans l'oubli. On a tout lieu de croire que les médecins qui l'ont employé depuis n'ont pas eu le succès que son auteur, M. Sumeyre, obtint sur les enfans de la Pitié.

D'après l'autorité des anciens, les plantes ci-après bouillies ou infusées dans l'eau sont encore propres à combattre le vice psorique: telles sont les feuilles de figuier, de laurier, d'oléandre, de sabine, de troëne, de ronce, de camelée, les clématites, la vermiculaire brûlante, les renoncules, le poivre du Pérou, etc.

Combien d'accidens, hélas! en-

traînent tous ces moyens curatifs, lorsqu'ils sont administrés par des personnes qui n'ont aucune connoissance de l'art de guérir.

Dans les casernes, les militaires se communiquent imprudemment les recettes suivantes, et périssent par cause d'une prompte répercussion, ou quelque tems après par suite de cette même répercussion.

Dans une chopine d'eau-de-vie, on jette deux onces de tabac en poudre, et cinq ou six lotions font disparoître la maladie ; dans une même quantité d'alcool on jette deux ou trois onces de poivre fin, on se lave tout le corps, et la gale n'existe plus à l'extérieur ?

Je ne dois pas oublier un procédé conseillé par M. le professeur Chaussier. Après les préparations d'usage, dit-il, au lieu d'onguent de graisse,

ou de décoction de tabac, je fais frotter les paumes des mains seulement avec une pincée d'une poudre faite avec

Litarge porphirisée. 4 grammes.
Fleur de soufre..... 4 grammes.
Vitriol blanc..... 2 grammes.

le tout en poudre très-fine. On en prend une pincée dont on frotte la paume des mains pendant deux ou trois minutes seulement. Les premières frictions augmentent l'éruption de la maladie ; mais bientôt après tout diminue.

Jamais je n'ai employé autre chose depuis quinze ans, et j'ai toujours réussi. Cette autorité en vaut bien une autre !

Que la gale soit accidentelle, je parle de celle contractée par communication, qu'elle soit essentielle, je veux dire celle produite par des

causes internes, qu'elle soit critique ou la terminaison d'une maladie, le traitement devra toujours être relatif aux complications, à l'âge, au sexe, aux effets de la maladie, au tempérament du malade.

D'après des principes aussi irréfragables, tout praticien éclairé et honnête doit, par devoir et par prudence, se servir d'un remède au moyen duquel il est certain de guérir radicalement et toujours sans inconvénient, lequel administré par les praticiens même les moins instruits, ne peut produire aucun effet fâcheux.

L'expérience a prouvé que ce remède infaillible, dont les suites ne sont jamais dangereuses, est le soufre employé tant en frictions qu'en boles pris intérieurement, aidé de boissons diaphorétiques qui portent à la peau, telles que celles faites avec la sca-

bieuse, la racine de patience, la fleur de sureau, etc.

Le soufre réunit la vertu diaphorétique et anti-psorique ; on le donne intérieurement, suivant l'indication, à la dose de 4 décigram. jusqu'à 8 grammes et plus. Extérieurement, la quantité ne se fixe pas ; elle est rarement nuisible quand le traitement interne marche avec le traitement externe. Le soufre, donné intérieurement et d'une manière convenable, pousse violemment à la peau ; administré extérieurement, il déterge les petits ulcères cutanés. Cette pratique est confirmée par le témoignage et l'observation journalière des médecins chargés du service des hôpitaux, tant civils que militaires. Le soufre n'a de désagréable que les émanations qui succèdent à son usage, encore très-facilement

peut-on aromatiser les différentes pommades ou onguents.

En général, toutes les fois qu'il faut exciter la peau et la transpiration pulmonaire ou cutanée, un bole fait avec,

Soufre sublimé..... 1 décigram.
Iris en poudre..... 5 centigram.
Extrait de bourrache. S. Q.

et pris suivant le besoin, le soir et le matin, est ce qu'il y a de meilleur à employer.

Dans les hôpitaux militaires, on guérit maintenant parfaitement la gale avec la préparation suivante :

Beurre frais ou saindoux..... 1 hect 5 décig.
Muriate de soude (sel de cuisine)..... 4 grammes.
Fleur de soufre..... 4 décigramm.

C'est la pommade de M. Gavard.

Je dois ajouter que la prudence des

médecins ou des personnes qui se traitent elles-mêmes, doit joindre un traitement interne à l'emploi de ce moyen.

On peut voir à l'article *Gale*, Encyclopédie de Medecine, les détails sur les expériences faites sous les yeux des commissaires de la société de médecine, au dépôt de mendicité à Saint-Denis, à l'occasion du remède de M. l'abbé Quiret, dont voici la recette :

Prenez un œuf, ouvrez-en l'écale pour en extraire exactement tout le blanc ; prenez un quarteron de soufre en poudre, dont vous ferez entrer une partie dans l'écale en le délayant avec le jaune jusqu'à la parfaite consistance d'une bonne pâte ; fermez l'œuf avec un papier, et enfermez le tout dans une enveloppe de terre glaise ; mettez-le cuire en-

suite dans la cendre, jusqu'à ce que l'exacte dessication de la terre environnante annonce une cuisson parfaite du contenu ; retirez-le du feu, ôtez l'écale, réduisez la pâte en poudre, en la broyant dans la main avec un peu de fleur de soufre ; prenez un quarteron de vieux-oing, que vous ferez fondre et clarifier, et que vous mêlez avec la poudre ci-dessus, en les remuant ensemble, jusqu'à ce que le tout soit figé et ait pris consistance.

M. Quiret dit : la dose ci-dessus doit suffire à la guérison de la plus forte gale : on l'emploie en trois frictions, un jour entre-deux, et le soir avant de se coucher ; ainsi la guérison se fait en six jours au plus, et n'exige ni préparations, ni régime. Telle est la préparation et les promesses de succès garanties sous la si-

gnature de l'auteur. La compagnie a publié, en 1786, le rapport rédigé par M. Hallé; dans ce rapport il est dit: « M. l'abbé ne fait aucune dis-» tinction entre les gales, relative-» ment à leur cause, soit qu'elles » soient anciennes, soit qu'elles aient » résisté à d'autres traitemens. »

Je pense que le remède de M. Quiret peut être employé dans la gale récemment contractée, la première espèce de gale; mais qu'il n'est pas applicable aux deux espèces, sans y joindre un traitement interne. Je prends un des malades sur lequel on a employé le moyen de M. l'abbé, le n° 24.

Etienne Dulac, âgé de 15 ans, s'est présenté le 15 mai, il avoit une gale qui datoit de neuf mois; on observoit des croûtes sèches en différentes parties, entr'autres une très-large à la

cuisse, mais dont la base étoit dartreuse; une moins large au coude, et beaucoup de petites pustules à la surface du corps, il a été frotté trois fois, à compter du 14.

On a observé que les démangeaisons qui accompagnoient la dartre de la cuisse, se sont dissipées, surtout après le bain du 29. Le 31 mai, ce malade paroissoit guéri de la gale et des démangeaisons, la dartre subsistoit. Le 8 juin, il paroissoit de nouveau un bouton galeux à la main droite. Le 6 juillet, le malade a paru avec un grand nombre de boutons fort suspects à l'avant-bras droit. On a jugé à-propos de le purger, et de lui donner la tisanne de patience.

M. l'abbé Quiret a dit: que son remède pouvoit guérir toutes les gales, sans recourir à aucun moyen interne; l'observation ci-dessus démontre le

contraire ; d'ailleurs, il faut être bien peu observateur, avoir bien peu de jugement ou de raison pour, quelle que soit la maladie, administrer un remède à la même dose, sans consulter l'âge, le sexe, le tempérament du malade, sans examiner l'ancienneté ou la complication de la maladie.

Que si M. l'abbé Quiret eût présenté son moyen curatif comme pouvant guérir la première espèce de gale, *scabies canina*, sans moyens internes ou préparatoires, il eût peut-être été raisonnable. Cette espèce étant produite par des insectes, détruisez-les dès leur origine, et vous empêcherez leur propagation. Dans ce cas, son remède ne seroit pas le seul efficace. Ainsi les onguens dans lesquels il entre du mercure, les alkalis, l'eau de Goulard ou acétite de

plomb, etc., sont des moyens pour éteindre dans son principe la gale canine; mais il faut encore que le médecin soit prudent, et sache distinguer la maladie; il faut toujours voir et observer. Le remède de M. Quiret n'est donc autre chose que le soufre préparé à sa manière, et d'une manière trop minutieuse, administré trop généralement et inconsidérément.

Je ne saurois trop vanter cet excellent médicament dans le traitement anti-psorique; c'est un moyen prophilactique contre la gale et différentes maladies de la peau.

M. Mathieu Geraud, docteur-régent de la faculté de Paris, dit (dans son Essai sur la suppression des fosses d'aisance, année 1786, note 25, page 131), qu'il n'étoit pas étonnant que les vidangeurs soient exempts de

la gale et de toute espèce de maladies de la peau, que même ils soient promptement guéris d'une affection cutanée quelconque, si par hasard ces ouvriers en ont lorsqu'ils se mettent à nétoyer les privés. Ce phénomène n'est pas difficile à expliquer : la vidange (vane ou partie liquide du privé), fournit continuellement des émanations ; une partie de celle-ci, qui ne cesse d'environner le vidangeur pendant son travail, forme le soufre (1). Ce dernier, comme on le sait, de même que les différentes préparations où il entre, est un des remèdes les plus convenables aux différentes maladies de la peau.

De nos jours, M. Mettemberg a mis en pratique un remède contre la gale, il l'appelle ainsi : *Méthode par*

(1) Un hydro sulfure d'une espèce particulière.

*absorption cutanée, pour guérir et prévenir toute espèce de gale, et les affections cachées qui en proviennent.*

Sans doute M. Mettemberg est un estimable praticien : les services qu'il a rendus à l'état, sa place comme chirurgien de la maison du sénat, sa longue expérience, lui méritent l'estime publique ; mais je ne puis m'empêcher de relever certaines idées que la saine physiologie rejette loin d'elle. Dans ses renseignemens, il dit : « La » dose ordinaire est de deux à trois » bouteilles pour prouver ou non sa » compétence dans les affections » chroniques ou opiniâtres dont on » ignore la cause, de huit à douze » *pour dépurer la masse du sang*, » dans le cas de gale dégénérée ou » dénaturée ».

Plus bas il dit encore : « On ne

» peut extirper le virus *qui infecte* » *la masse du sang*, qu'insensible- » ment, et qu'à mesure de la régé- » nération des humeurs ».

Quel rôle on lui fait jouer, à ce pauvre sang ! Comment concevoir, en effet, qu'un médicament, quel qu'il soit, passe de l'extérieur à l'intérieur, pour aller dans les artères changer la nature de l'humeur qu'elles contiennnent? (*Risum teneatis amici !*) La peau, le tissu cellulaire, ce qu'il a de plus fort, les muscles, la tunique même des vaisseaux sanguins, sont bien complaisans de laisser passer le spécifique de M. Mettemberg pour aller *purifier le sang*, et lui rendre les seuls élémens qui doivent le constituer dans son état de pureté et *régénérer les humeurs*. Il régénère bien des choses ce spécifique ! que je le vois admirable dans

une gale répercutée sur un organe quelconque, allant la chercher, la dénicher, si je peux m'exprimer ainsi, et la ramener, sans doute à l'extérieur; car que seroit-elle devenue? Je ne doute pas que M. Mettemberg ait souvent réussi dans la gale canine; mais dans la grosse gale ou dans les éruptions critiques, combien les topiques seuls ne sont-ils pas à redouter, et de combien d'accidens sa méthode n'a-t-elle pas été suivie?

A la suite de ces différens traitemens plus ou moins bons, plus ou moins variés ou modifiés, je ne dois pas oublier celui que M. le professeur Richerand a employé à l'hospice St.-Louis, sur douze mille galeux, et dont la réussite toujours certaine a confirmé le succès. Il consiste dans l'usage d'une tisane faite avec la racine de patience, que l'on rend pur-

gative en y ajoutant une demi-once de sulfate de soude par pinte ; l'irritation légère et continuée que cette tisane occasionne sur la membrane muqueuse des intestins, empêche les dépôts et les furoncles consécutifs; elle sert encore à faciliter l'absorption de la pommade ; cette dernière est ainsi composée :

Axonge, sain-doux. 1 h. 2 d. 8 g.
Fleur de soufre..... 3 déc. 2 gr.
Muriate sur-oxigéné
de mercure..... 2 grammes.

On fait frictionner tous les jours, et l'on donne un bain chaud entre chaque friction. Cette pommade n'a pas l'inconvénient des autres préparations mercurielles, qui produisent presque toutes des salivations affreuses, des ulcérations des gencives et de toutes les parties de la bouche, très-difficiles à guérir. On

doit cet avantage à la tisane purgative. Des lavemens purgatifs pendant l'emploi du mercure, empêchent ou détournent la salivation. Je dois cette observation à M. Zinck, chirurgien de première classe dans la garde impériale, membre de la légion d'honneur, qui a constamment réussi pendant qu'il faisoit le service en chef aux vénériens à l'hopital militaire du Gros-Caillou. Dans le procédé de M. le professeur Richerand, on ne doit pas craindre, dit-il, l'absorption du sublimé, il n'est ici employé que comme corps irritant; il n'est pas réduit en poudre assez fine pour être porté à l'intérieur. Si la peau se trouve trop irritée, on suspend l'usage de la pommade, on se borne à donner des bains et la tisane purgative. Chez les femmes enceintes ou délicates, les nourrices, celles

qui ont leurs règles, chez les enfans, on administre seulement de légères frictions avec la pommade sulfureuse simple; mais la guérison est bien plus longue chez ces derniers sujets

Ce traitement bien suivi guérit constamment la gale dans l'espace de quinze à vingt jours. Il faut dire qu'il est un peu dispendieux pour les personnes non-aisées, à raison de la grande quantité de bains qu'il faut prendre.

*De la complication de la gale.*

La gale peut être compliquée avec toutes maladies, c'est-à-dire exister en même-tems que telle ou telle affection. C'est ici où le praticien éclairé, sage et prudent doit se conduire suivant les différentes indications

que les maladies présentent. Alors, par exemple, que l'on contracte une maladie syphilitique et la gale en même-tems, il est presque toujours certain que le traitement anti syphilitique guérira la gale, puisque le mercure est un moyen contre cette maladie. Il faudroit des volumes pour indiquer la conduite à tenir dans tous les cas de complication de la maladie qui fait le sujet de cet ouvrage. ( *Experientia judex* ).

## *De la répercussion de la gale, des accidens graves que cette répercussion entraîne après elle.*

La gale peut être répercutée par différentes causes, par les topiques seuls, par l'impression de l'air froid, par la peur excessive ou la joie trop

grande, par toutes les passions de l'ame.

Dans la première espèce de gale causée par un insecte, on me demandera ce que devient l'insecte? Je n'admets point la répercussion de cette gale. Le prurit violent, insupportable qu'elle cause, force les ongles à déchirer d'abord le petit bouton; la démangeaison continuant, la peau se trouve elle-même déchirée, irritée, enflammée, la suppuration arrive : voilà un changement de secrétion de cet organe, et c'est cette secrétion qui peut être répercutée, comme une dartre, comme un exutoir l'est lui-même J'ai vu un homme qui, pour avoir porté un vêtement de laine à nu sur la peau, fut atteint de deux dartres bien caractérisées dans toute la partie interne des cuisses.

La gale répercutée peut produire

un nombre infini de maladies, soit aiguës, soit chroniques, et qui sont quelquefois d'une grande difficulté à traiter.

Il faut donc être bien en garde contre tous ces remèdes externes ou topiques et ne pas regarder cette affection comme une chose légère et de peu de conséquence. La gale peut être répercutée sur tous les organes essentiels à la vie : ainsi sur les membranes qui revêtent le cerveau, elle peut produire l'assoupissement léthargique, des convulsions, l'épilepsie. Sur les nerfs organes des sens les altérer tous, et produire ces nevralgies si compliquées ; sur celui de l'ouie produire la surdité ; sur celui de la vue, des ophtalmies rebelles, des fistules lacrimales, la cécité, ou perte totale de la vue ; sur le larinx, l'aphonie ou perte de la voix ; sur les

poumons, toutes les maladies propres à cet organe et à la pleuvre, les fluxions de poitrine, l'inflammation des poumons (pulmonie), l'hydrotorax, la phthisie; sur les organes de la digestion, des maux d'estomac, la perte de l'appétit, des vomissemens; sur le foie, l'ictère, ou jaunisse; sur la rate, engorgement douloureux de cette partie; sur les reins, dysurie ou difficulté d'uriner, urines troubles et furfuracées; sur la vessie (1), mêmes symptômes, siége différent de la douleur; sur les intestins, des coliques, la diarrhée, la dissenterie, la fistule à l'anus; sur l'utérus ou matrice, mal intolérable, etc.

Répercutée sur les muscles ou le tissu cellulaire qui les enveloppe,

(1) *Quibus in urinâ crassa et furfuracea simul minguntur, iis scabie laborat.* Hipp. sect. IV, aph. 77.

qui les pénètre, elle peut simuler des rhumatismes aigus ou chroniques, la goutte sciatique; sur les articulations, la goutte, des engorgemens lymphatiques; sur le périoste ou les os, des exostoses, des caries; enfin l'hydropisie partielle ou générale. Je citerai plus bas deux observations qui me sont relatives sur ce dernier genre d'affection.

On a dit que la gale produisoit des dépôts : je le pense bien aussi; mais ce sont des dépôts causés par la gale, et non des dépôts galeux. Je n'explique : comment supposer ou concevoir qu'une infinité de boutons en pleine suppuration, et répandus sur toute la surface du corps, aillent tous se réunir par leur répercussion et former un dépôt général? Non, je ne le puis croire. Je le répète, la gale répercutée sur tel ganglion

lymphatique change son mode d'existence, le gêne, l'irrite, l'enflamme, et c'est cette inflammation qui, suivie de suppuration, cause les prétendus dépôts galeux. On ne gagnera donc pas la gale en ouvrant ces dépôts, comme le craignoit notre chirurgien en chef?

D'après ce tableau abrégé sur les accidens qui suivent la répercussion de la gale, on voit combien de traitemens différens exigent ces mêmes accidens. Mais rendez la gale à la personne affectée, rendez-lui son siége primitif, transportez-la de l'intérieur à l'extérieur, et tous les symptômes cesseront. Combien cela est quelquefois difficile et même impossible! La gale répercutée depuis quelque tems a changé de nature; elle est dégénérée, elle a causé une maladie organique qu'il faut alors traiter

comme telle. J'ai entendu souvent dire à M. Dessaux que quand la gale étoit répercutée, il falloit emploÿer le même traitement que si elle existoit à l'extérieur. M. Dessaux avoit raison, quant au traitement interne; mais des frictions sur la peau, sans apparence de gale, ne sont pas capables de ramener la maladie à son siége primitif. On conseille donc, dans tous les cas de répercussion, de rappeler la gale à la peau. Cette méthode est parfaitement bien indiquée, mais on éprouve de grandes difficultés. Souvent tel individu qui avoit contracté cette maladie avec la plus grande facilité, ne peut plus en être atteint, quelques moyens dont on se serve: la personne couche avec des galeux, on lui fait se servir de chemises empreintes de pus des ga-

leux, on veut inoculer la gale (1), et elle ne peut se déclarer de nouveau. Que faire? On ne peut se dispenser d'avoir recours aux hommes de l'art, qui agissent d'après les différens symptômes de la maladie. Si l'on veut se convaincre des accidens fâcheux qu'entraîne la répercussion de la gale, il faut lire l'ouvrage de

---

(1) Le docteur Aumont, attaché longtems à l'hospice St.-Louis, a prouvé sous les yeux de M. le professeur Richerand, qu'il étoit impossible qu'on inoculât la gale : non-seulement M. Aumont a inoculé des individus qui n'avoient pas la gale, sans pouvoir la leur communiquer ; mais à des galeux eux-mêmes, il n'a point paru de boutons ou pustules à l'endroit de l'inoculation. Cette expérience a été faite, répétée de toutes les manières avec le plus grand soin, la plus scrupuleuse attention, et l'on doit s'en rapporter à l'observateur.

M. Favereille-Placial, dont j'ai parlé. Cet estimable praticien cite une soixantaine d'observations dont une partie lui est propre; elles sont rédigées avec soin, et la plus grande clarté. Je reviens à deux faits qui me sont relatifs, sur les dangers des topiques ou remèdes appliqués à l'extérieur dans les principes de la gale.

Au mois de novembre 1808, je fus appelé chez un portier de la rue de Marivaux. Le mari et la femme avoient une grosse gale bien caractérisée; deux enfans, l'un âgé de cinq ans, l'autre de sept, avoient une hydropisie générale; le ventre chez les deux sujets étoit excessivement distendu; les cuisses et les jambes étoient infiltrées d'une manière effrayante. Je demandai aux parens si les enfans avoient eu la gale; ils me répondirent que oui: si l'on avoit

employé des moyens primitivement pour faire disparoître la maladie? leur réponse fut négative. J'en doutai : j'ordonnai au père et à la mère un traitement anti-psorique; le même fut administré aux enfans, à des doses proportionnées à leur âge. Comme M. Dessaux, je traitai la gale comme si elle existoit à l'extérieur; le soufre pris en boles, la tisane de patience, un peu forte, furent employés. Au bout de quinze à vingt jours, l'infiltration se dissipa, le ventre devint moins tendu, quelques boutons galeux parurent aux enfans. Etoient-ils reparus par l'effet des remèdes, ou les avoient-ils contractés de leurs parens? Mais dans deux mois, en continuant le traitement, les enfans étoient guéris, et l'infiltration et la gale étoient entièrement dissipées. Le père et la mère ont con-

servé la gale un peu plus long-tems, et après leur guérison parfaite, ils m'ont avoué qu'aussitôt que la gale s'étoit déclarée chez leurs enfans, ils les avoient frottés dès les premiers jours avec une pommade qu'on leur avoit indiquée. Il est bien certain qu'il y avoit eu répercussion.

Très-souvent la gale est d'une ténacité qui déroute le praticien le plus expérimenté : cela tient à la négligence que le malade a mise dans son traitement, à son insouciance ; tantôt il emploie des moyens et il les abandonne, il néglige les objets de propreté : je dois le recommander d'une manière expresse ; plus un galeux sera propre, plus il changera de linge et plus promptement sa guérison marchera ; et en effet, puisqu'une chemise de galeux empreinte de pus donne la gale ; si en

employant des médicamens vous conservez une cause de réproduction, il est impossible que la maladie ne recommence pas. Il en est de même lorsque dans une grande famille plusieurs individus sont atteints, si l'un est guéri et que l'autre ne le soit pas, ce dernier redonnera la gale au premier, s'ils communiquent ensemble. Il faut donc éviter toute communication, non-seulement entre les galeux et les personnes non-affectées, mais entre les galeux eux-mêmes. J'indiquerai plus bas la manière de désinfecter les vêtemens.

Je reviens à la ténacité de la gale; j'ai observé qu'on négligeoit le traitement; encore faut-il que ce même traitement, dans le cas de ténacité, ne soit pas administré à des doses égales, sur-tout intérieurement. Les

tisannes doivent être plus rapprochées, et les boles de soufre donnés en plus grande quantité. Qui ne sait que l'estomac s'habitue même aux poisons, à plus forte raison à des médicamens qui ne peuvent nuire, sinon à des doses énormes.

En l'an 2 de la république, le gouvernement fit un appel à tous les hommes de l'art, pour trouver des moyens, dans les armées, de préserver de la gale les militaires qui en font partie, ou indiquer les remèdes les plus prompts et les plus efficaces contre cette maladie : cet appel étoit au moins inutile quant aux moyens préservatifs de la gale. Il n'y en a qu'un bien simple, c'est d'empêcher toute communication entre un individu affecté et celui qui ne l'est pas. Ceci tient à la police et à la tenue des

corps, soit dans les camps, soit dans les casernes.

Je n'admettrai donc jamais un topique, je puis dire universel, comme celui de M. Mettemberg, parce que quand une masse d'hommes est atteinte de la même maladie, jamais les symptômes ne se ressemblent sur chaque personne individuellement.

## *Des moyens curatifs de la gale simple.*

### PREMIÈRE ESPÈCE.

Gale canine, gale sèche, produite par uninsecte, toujours contractée par le toucher du contact. Si dès le commencement où l'on aperçoit les premiers boutons, ou entre

les doigts ou aux poignets, si l'on n'a pas déchiré ces mêmes boutons, on peut à l'instant même employer les topiques : je l'ai dit : détruisez ces petits vers dès leur naissance, et vous empêchez leur propagation. Mais quand on a négligé ces premiers moyens, quand les boutons se multiplient à l'infini sur toute la surface du corps, il n'est plus tems de recourir aux topiques seuls. Pourquoi, me répondra t-on, puisque ce sont toujours de petits vers? Cela est vrai; mais avant qu'ils se soient multipliés sur tout le corps, les premiers boutons ont été déchirés par le frottement ou les ongles, la peau elle-même est déchirée, et dans ce cas les remèdes externes seuls sont dangereux. Il faut donc prendre la gale sèche dès sa naissance, dès ses premiers boutons, pour la détruire par

les topiques. Voyez le traitement n.° 1.

La maladie marche, se développe plus ou moins violemment, selon l'individu affecté. Ici l'on ne voit que quelques boutons répandus çà et là, plus loin les boutons sont à l'infini; enfin ils deviennent tellement nombreux que la peau en est totalement couverte, excepté au visage, chez l'adulte. Outre le traitement, n° 2, il faut avoir recours aux bains, à la saignée, si le malade est d'un tempérament sanguin, s'il perd l'appétit, s'il est privé du sommeil, ce qui arrive assez ordinairement, à raison du prurit insupportable causé par la chaleur du lit.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Grosse gale, gale humide, dont les boutons ressemblent à ceux de la petite vérole, produite par des causes internes. Voyez le traitement n° 2.

*Des bains.*

Dans toutes les espèces de gale, les bains chauds d'eau de rivière conviennent; j'en ai donné plus haut les motifs.

L'usage des bains remonte de très-loin; les peuples de l'antiquité les regardoient comme un moyen curatif et même préservatif contre toutes les maladies, c'est pousser un peu trop loin leur efficacité; il faut dire qu'ils

ne connoissoient pas l'usage du linge. Les anciens payens les appeloient sacrés, *nam quæ miranda sunt et occulta sacra videntur.*

Platon rapporte qu'il apprit par les plus anciens mémoires des Egyptiens, que ces peuples avoient des bains très-magnifiques, tant pour les rois que pour la classe des citoyens, ainsi que pour les chevaux et autres animaux domestiques ; il s'exprime ainsi :

*Utebantur autem fontibus tàm callidis quàm frigidis perenni et copioso lactice demanantibus : quibus et ad voluptatem et ad necessitatem mirabilis quidem constabat usus. Circa verò illos fontes extructæ erant ædes et arbores consistæ opportunis in locis, in quibus aptatæ erant, partim sub-dio, partim sub-*

*tecto. Callidis lavacris hiberno tempore accommodatæ: seorsim regibus et primariis viris, seorsim privatis hominibus; et aliæ mulieribus, aliæ equis, aliisque jumentibus. Vid. : Platonis critias tom. tert. pag.* 117, *ex nova joannis serrani interpret.*

Hippocrate dit, en parlant des bains chauds :

*Loti utilitatem sentiunt et lædunturnon loti: lateris pectoris et dorsi dolorem balneum mitigat, sputum maturat, educit et facilem spirationem reddit et lassitudines tollit, cum articulos et extremam cutem emoliat, urinas provocat.* 3 *de rat. vict.*

Homère dans son Odissée, lib. 8, pag. 175, s'exprime à-peu-près com-

me Platon, quand il parle de l'usage des bains chez les Grecs. Pline qui vivoit sous l'empereur Vespasien, il y a à-peu-près deux mille ans, dit : que les Romains n'avoient recours à aucuns remèdes qu'aux bains, quand ils étoient malades, tellement ils les avoient en vénération par suite de leurs effets salutaires.

Quand la gale est ancienne, quand elle est trop tenace, quand à la suite d'un traitement mal approprié, le malade conserve des dartres ou autres affections de la peau, on peut, et l'on doit même faire usage, tant intérieurement qu'en bains chauds, des eaux minérales sulphureuses : mais ici, il faut indispensablement consulter un homme de l'art, qui sache distinguer l'efficacité ou la nécessité de ces moyens. Voyez l'ouvrage du docteur Alibert, déjà cité. Il

est très-difficile pour le peuple, de composer chez lui des bains artificiels sulphureux. On peut voir dans le traité de chimie de M. Fourcroy, conseiller-d'état, directeur général de l'instruction publique, les moyens de composer ces bains. On doit à cet égards de grands éloges aux administrateurs et entrepreneurs des eaux minérales factices de Tivoli, rue St.-Lazare, à Paris. Ces bains réunissent presque toutes les propriétés des bains naturels, et nous devons ces grands et précieux avantages à la chimie moderne.

Je ne crois pas inutile de copier ici l'article inséré dans le *Journal de Paris*, en date du 29 juin 1808, sur les eaux minérales de France; je ne parlerai que des eaux sulphureuses applicables à la gale.

« On distingue sous le nom d'eaux

minérales des sources naturelles qui sortent du sein de la terre, chargées de principes dont l'expérience a fait connoître les vertus médicinales. Il paroît que c'est le hasard qui d'abord en révéla les propriétés ; l'usage et l'observation en ont ensuite confirmé les effets. Mais on abuse de tout ; l'ignorance et la superstition ont étendu l'application des eaux minérales au-delà des bornes raisonnables.

Les anciens, dit Pline, croyoient qu'une divinité tutélaire et amie des hommes présidoit à la garde de chasource d'eau minérale. Quelques-unes des sources les plus célèbres sont au-dessous de leur réputation ; les médecins qui en conseillent l'usage aiment mieux croire à leur vertu que d'en constater l'utilité par des expériences positives. Aussi les eaux minérales sont-elles devenues en

quelque sorte le dernier refuge des maladies et des medecins. Ceux-ci, dit l'ingénieux Stahl, y retrouvent la justification de leur ignorance; lorsque ces eaux ne produisent pas l'effet qu'ils ont promis, ils supposent que le mal est incurable.

La France, que la nature semble avoir enrichie de tous ses dons, est de tous les pays de l'Europe le plus abondant en sources minérales de toute espèce. Elles offrent une variété infinie dans toutes leurs combinaisons; il y en a très peu qui soient rigoureusement analogues par leurs principes; cependant on a coutume de les diviser en quatre classes principales: 1° eaux sulphureuses; 2° eaux acidules; 3° eaux ferrugineuses; 4° eaux salines. Cette division est adoptée par les chimistes modernes et par M. Alibert, dans ses *Nouveaux*

*Elémens de Thérapeutique*, dont cet article est extrait.

1° Les eaux sulphureuses ont des caractères si tranchés, qu'il est presque impossible de les méconnoître. Leur extrême fétidité a beaucoup de rapport avec celle des œufs gâtés ou pourris; leur saveur et repoussante et nauséabonde, rougissent et noircissent l'argent, déposent du soufre par le seul contact de l'air, etc. Elles sont thermales ou froides. Leurs propriétés médicinales sont, en général, de guérir les blessures, particulièrement celles des armes à feu, les maladies de la peau, les affections catarrhales, les asthmes humides, les scrophules, les maladies vénériennes, les engorgemens des viscères, l'ictère, les suppressions menstruelles, les dartres, les con-

gestions lymphatiques, les douleurs de rhumatismes, etc.

Les sources des eaux minérales sulphureuses sont,

1° Celles de Barèges dans la vallée du même nom, département des Hautes-Pyrénées, à 210 lieues de Paris. Les sources thermales sont au nombre de trois, distinguées par les noms de chaude, tempérée et tiède. Il y a en outre cinq bains situés au bas de Barèges. César et Sertorius ont pris des bains à Barèges; ils y avoient fait construire des monumens dignes de la grandeur que les Romains imprimoient à tous leurs ouvrages. Henri IV connut ces eaux et les fréquenta dans sa jeunesse; leur réputation augmenta par le séjour qu'y fit madame de Maintenon avec le duc du Maine.

2° Bagnères de Luçon, dans la

vallée du même nom, département des Hautes-Pyrénées, à deux lieues des frontières d'Espagne. On y comptoit autrefois douze sources; il n'y en a plus maintenant que sept.

3° Saint-Sauveur, dans la vallée de Luz, près Barèges. Les eaux de cette sourcepourroient être considérées comme annexes de celles de Barèges, dont elles ne diffèrent que par leur dégré inférieur de température, et sont dans une plus agréable situation.

4° Bonnes, près de Pau, département des Basses-Pyrénées. « Ces eaux, dit Bordeu, coulent dans un vallon entouré de montagnes fort élevées et inhabitées. Ainsi la nature prodigue ses richesses dans des lieux sauvages, et semble ne les montrer qu'à regret ».

5° Cauterez, dans la vallée de Lavedan, département des Basses Py-

rénées, à sept lieues de Barèges. On est obligé de les laisser réfroidir pour obtenir des bains supportables.

6° Aix-la-Chapelle, ville du département de la Roër, à douze lieues de Cologne. Ses eaux ont une saveur légèrement salée, et prennent une couleur laiteuse en se réfroidissant.

7° Saint-Amand, ville du département du Nord, à trois lieues de Valenciennes. On y trouve, outre les eaux sulphureuses, des bains de boüe qui ont quelquefois produit d'excellentes cures dans les roideurs des articulations, dans certaines paralysies, ou l'atrophie des membres.

8° Ax, ville située dans le dépar-partement de l'Arriège, à quatre lieues de Tarascon. Les sources sulphureuses qui jaillissent des montagnes graniteuses qui environnent la ville sont très-nombreuses; on en

a compté jusqu'à cinquante trois. Il paroît qu'elles sont connues depuis long-tems, puisqu'on a trouvé les restes d'un monument bâti en 1200, pour les lépreux qui alloient se faire guérir dans cette ville.

9° Digne, à sept lieues d'Embrun. Leur saveur est fortement salée.

10° Greoux, ville des Basses-Alpes, à deux lieues de Manosque. Ces eaux ont produits d'excellens effets dans une épidémie de fièvres intermittentes.

11° Aix, département du Mont-Blanc, à deux lieues de Chambéry. La construction des bains de cet endroit remonte jusqu'au tems des Romains; ils ont été réparés par l'empereur Gratien.

*Moyens de désinfecter les vêtemens qui ont été porté par les galeux, pendant la maladie et le traitement.*

Tout ce qui est linge de corps sera lessivé : rien ne convient mieux que les cendres de sarmens pour composer une bonne lessive. On savonnera bien ensuite ces effets, et on les soumettra à la vapeur du soufre de la manière suivante : On tendra plusieurs cordes dans une chambre, à la hauteur de trois pieds de terre ; on placera sous les vêtemens un fourneau rempli de charbon ou de braise allumé, sur lequel on jettera une once ou deux de soufre ; on promènera le fourneau sous les vêtemens, on fermera les croisées, et le

lendemain on répétera le même procédé en retournant les hardes, on les savonnera une seconde fois ; et pour ôter l'odeur du soufre, on les passera dans une eau dans laquelle on jettera quelques gouttes de vinaigre, d'eau de Cologne, ou d'eau-de-vie de lavande ; mêmes moyens pour les vêtemens de laine, de coton ou de soie, quand leur couleur permet qu'ils y soient soumis ; ceci regarde l'art du dégraisseur.

### *Fumigation désinfectante.*

Après avoir exactement mêlangé une quantité égale de soufre en poudre, ou de fleur de soufre et de nitre, on en met plus ou moins sur une assiette de terre, et on place dessus un petit charbon bien alumé ; on laisse

dégager la vapeur dans l'intérieur de l'endroit où sont étendus les vêtemens.

*Traitement.*

N°. I. Invasion ou commencement de la gale canine, contractée par le toucher; il ne paroît au poignet que quelques boutons, la démangeaison n'a pas été assez violente pour déchirer la peau ; on peut se servir de suite des préparations ci-après :

1°. Onguent mercuriel 8 grammes pour deux frictions aux poignets seulement, et particulièrement sur les boutons ;

2°. Onguent napolitain citrin même quantité, même procédé ;

3°. Eau végéto-minérale, eau de Goulard, eau blanche, acétite de plomb, vingt gouttes sur un verre

d'eau : on se lavera plusieurs fois les mains avec ce mêlange ;

4°. Ammoniac liquide, ou alkali volatil, pour se laver les mains et les poignets ;

5°. La pommade employée à l'hospice St.-Louis, 8 grammes ; deux frictions ;

6°. Le procédé de M. le professeur Chaussier ;

7°. Enfin, tous les spiritueux, les préparations mercurielles, arcenicales.

Je ne saurois trop dire combien il faut être circonspect et prudent, pour juger les cas où ces différens moyens sont applicables.

La gale canine est développée, elle affecte toutes les parties du corps ; on doit se servir du traitement n° II ci-après.

*Traitement.*

N° II. Applicable aux deux espèces de gale simple bien caractérisées ;

1°. Le traitement que j'ai indiqué, et employé avec tant de succès à l'hospice St.-Louis ;

2°. Le procédé de M. le professeur Chaussier.

Je finis en indiquant le traitement qui m'a constamment réussi, et qui est à-peu-près le même que celui employé à l'hospice St.-Louis : il n'entraîne jamais de suites fâcheuses après lui, et l'on peut le composer chez soi, et dans tous les pays. Je n'en suis point l'inventeur, puisque c'est un assemblage de tous les moyens dont j'ai parlé plus haut.

Pour une personne de vingt à cinquante ans, d'une constitution ordinaire, d'un bon tempérament.

Tisanne :

Dans un litre d'eau, faites bouillir pendant une demi-heure, racine de patience, 3 décagrammes ; racine de scabieuse, 3 décagrammes ; passez, ajoutez sulfade de soude, 8 grammes (1).

On prendra six bains de suite pendant l'usage de cette tisanne. Si les facultés ne permettoient pas de prendre des bains entiers, on se laveroit tout le corps avec de l'eau chaude, près d'un poële ou devant un grand feu.

Tous les soirs, on prendra intérieurement 16 décigrammes de fleur de soufre, soit en boles, soit incor-

---

(1) On peut également se servir à des doses égales de tous les bois sudorifiques de la racine de bardanne, etc. etc.

porés dans un peu de pomme cuite, ou de confiture. On se purgera ensuite avec la médecine suivante.

*Infusum* purgatif, ou purgation à employer dans le cas de gale.

Squine concassée..... 6 grammes.
Séné..... 16 grammes.
Sel de seignette..... 16 grammes.
Coriandre concassée. 4 grammes.
Manne..... 6 décagram.

Mettre le tout infuser à froid pendant vingt-quatre heures dans un vase de fayence, après y avoir versé trois tasses d'eau fraîche. Passez à travers un linge, et faites légèrement tiédir pour prendre, en trois fois, à demi-heure ou une heure d'intervalle; boire ensuite quelques tasses de thé léger, ou de bouillon gras coupé, encore mieux le bouillon fait avec le veau et les plantes potagères.

On continuera la tisanne et les boles sulphureux : à dater de douze jours du commencement du traitement, on se frottera tous les soirs, les poignets, les bras, les aisselles, les jarrets, l'intérieur des cuisses, avec 8 grammes de la pommade suivante, en en employant 12 décagrammes pour le traitement entier.

Prenez axonge,
ou sain-doux ..... 9 décagrammes.
Fleur de soufre.. 3 décagrammes.
Sel ammoniac... 4 grammes.

On peut composer chez soi cette pommade, et de la manière ci-après. On l'aromatisera avec quelques gouttes d'essence de citron, pour masquer l'odeur du soufre.

On aura un vase de terre vernissé, on y fera fondre le sain-doux, on y jettera ensuite le soufre et le sel ammoniac, observant que ce dernier

soit bien broyé ; on remuera le tout jusqu'à ce que l'amalgame soit parfait et ait pris la consistence d'un onguent. Si, à défaut de sain-doux ou de beurre, on se servoit de suif, il faudroit ajouter un peu d'huile, pour que le tout puisse se lier ensemble et devienne moins dur par le refroidissement.

Après la disparution totale des boutons, ou pour mieux dire, la guérison parfaite, on prendra un bain de propreté, et l'on se purgera une seconde fois avec la médecine déjà indiquée.

Quant au mode de traitement, pour les enfans ou les femmes délicates, ( celles qui ont leurs règles suspendront le traitement ) il est facile de concevoir que la quantité de tisanne sera moins grande en raison de la foiblesse de l'âge, que les fric-

tions seront moins fortes, par la même raison ; ainsi, pour un enfant de trois à dix ans, deux verres de tisanne suffiront donnés en plusieurs reprises ; 2 grammes de la pommade suffira pour les frictionner en employant 8 grammes pour le traitement entier.

Je crois avoir indiqué d'une manière assez claire et précise les symptômes et dégrés de cette maladie, ainsi que ses moyens curatifs, pour espérer avoir rempli le but que je me suis proposé, en mettant au jour cet ouvrage. Puissent mes efforts n'être pas vains, et être profitables au bien de l'humanité, seul et digne objet de tout homme appelé à la noble profession de soulager ses semblables !

L. LE ROUX.

606568
SBN

BIBLIOTECA